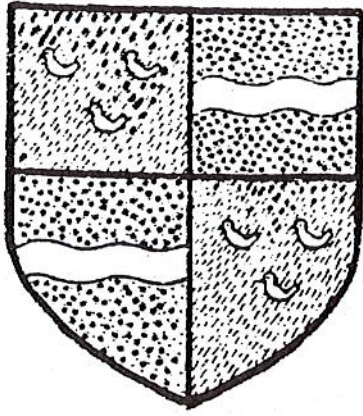


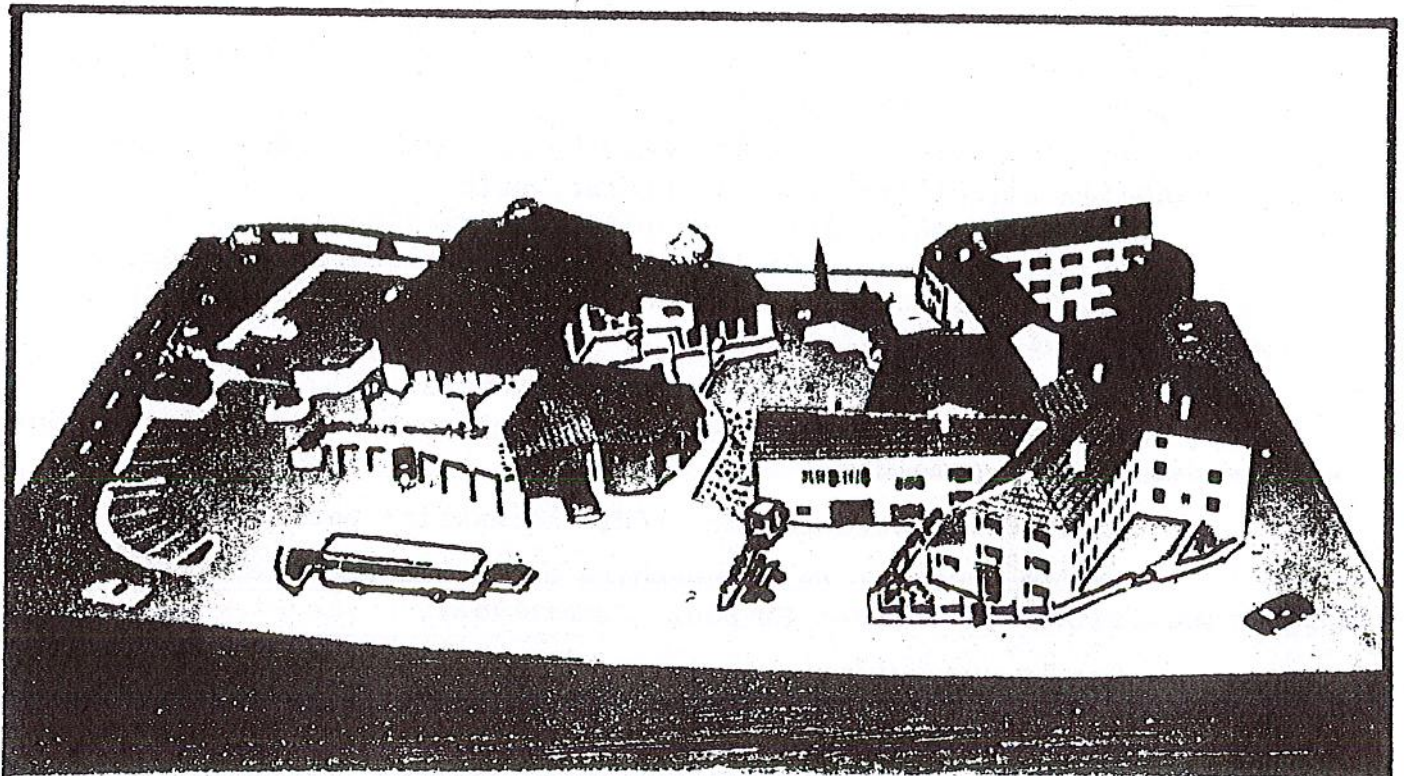
Avril 1987



Pollionnay

Bulletin d'informations
municipales et communales

n° 16



Notre complexe polyvalent, tel qu'il se présentera
dans son environnement immédiat.

(maquette réalisée par M. Denis FOUGEROUSE)

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLLIONNAY EN DATE DU 2 FÉVRIER 1987

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire a renouvelé, au nom du Conseil Municipal, ses sincères condoléances à M. DUCLOS, Adjoint, à l'occasion du décès de sa maman.

Monsieur le Maire a également remercié le Conseil Municipal pour le bon déroulement de la cérémonie du 31 Janvier faite en son honneur à l'occasion de ses 25 années de mandat.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- après un large exposé de M. DUCLOS, adjoint, concernant le programme d'aménagement d'ensemble de la zone NA des Mandrières (étude élaborée par la Direction départementale de l'Équipement et la commission d'urbanisme de la commune) a approuvé ce projet.

La commune prendra en charge les travaux d'assainissement de ce lotissement mais il sera demandé une participation d'un montant de 15.000 Fr par lot et aucune taxe locale d'équipement ne sera perçue.

- autorisé M. le Maire à défendre aux instances engagées par M. Jean PICOTIN, Conseiller Municipal et par M. Henri TOUCHACUES, devant le Tribunal Administratif de LYON en ce qui concerne la décision prise par le Conseil le 13 Octobre 1986 au sujet de la réhabilitation de l'immeuble acquis par la S.C.I. des Monts, n'impliquant pas une participation pour la non réalisation d'aires de stationnement.

- accepté le legs d'un montant de 20.000 Fr fait à la commune par Mme Rose BAZIN.

Cette personne était native de POLLIONNAY et a été inhumée au mois de Décembre, dans le cimetière communal.

- fixé les montants de l'indemnité de logement due aux instituteurs suivant la circulaire de M. le Préfet, soit :

- . 802 Fr par mois pour M. Le Directeur de l'Ecole
- . 641 Fr par mois pour l'institutrice de l'école maternelle,

et, ce, avec effet rétroactif au 1er Janvier 1986, cette décision n'ayant été signifiée que fin 1986 à la Mairie.

- approuvé un avenant d'assurance concernant les vacations journalières des sapeurs-pompiers,

- approuvé un virement de crédit nécessaire pour la gestion de 198

- fixé le montant de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise versée au Père SIVIGNON, à 2.185 Fr pour l'année 1987,

- signale que suivant la lettre du 29 Janvier 1987, de la Direction générale des services départementaux, une nouvelle possibilité est ouverte aux communes pour bénéficier d'une subvention calculée par application du taux d'aide sur le montant hors taxe de la dépense. Le montant de cette subvention est plafonné à 700.000 Fr.

Un dossier sera donc présenté pour l'ensemble polyvalent, cette construction faisant partie du programme des travaux retenus.

M. le Maire donne également lecture d'une lettre du SYDER concernant l'alimentation en énergie électrique du lotissement PERRAUD au Labbé. La Commune donne son accord pour prendre en charge cette dépense qui sera de l'ordre de 300 Fr par an sur une période de 15 ans.

Sur demande de M. DUCLOS, Adjoint, le Conseil Municipal donne son accord pour que la commune prenne en charge tous les frais occasionnés par la journée du 31 Janvier.

M. DUCLOS a également tenu à remercier M. Denis FOUGEROUSE, fils de M. le Maire, pour la superbe maquette représentant l'ensemble polyvalent, qu'il a réalisée.

Cette maquette est exposée à la mairie où le public pourra en prendre connaissance le samedi matin de 9 heures à 12 heures.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLLIONNAY EN DATE DU 25 MARS 1987

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- voté le budget primitif de l'exercice 1987 s'élevant à 1.975.664 Fr pour la section de fonctionnement et à 1.969.123 Fr pour la section d'investissement.

S'est abstenu M. PICOTIN.

- examiné et voté les taux des 4 taxes directes. Une majoration de l'ordre de 7 % a été décidée.

Il est rappelé que la loi de finances pour 1987 a augmenté les bases d'imposition de 4,80 % pour la taxe d'habitation et le foncier bâti et de 1 % pour le foncier non bâti. La base de la taxe professionnelle a, elle, subi une réduction de 16 %.

Les taux fixés pour cette année sont donc de :

. taxe d'habitation	: 5,87 %
. foncier bâti	: 7,35 %
. foncier non bâti	: 38,95 %
. taxe professionnelle	: 9,05 %

S'est abstenu M. PICOTIN

- décidé de fixer à 63 Fr le m², la taxe communale sur les emplacements publicitaires fixes selon la loi de finances pour 1987,

- décidé d'allouer dès à présent une subvention d'un montant de 1.600 Fr au syndicat paragrêle,

- décidé de solliciter une subvention pour l'aménagement d'une aire de stationnement des T.C.L.. Cette subvention pourrait être accordée au titre des recettes provenant des amendes de police,

- décidé de contracter l'assurance dommage ouvrage obligatoire pour la construction du complexe polyvalent. Cette prime est évaluée par la Compagnie d'assurance à un montant de 29.600 Fr.

Suite à l'adjudication des travaux pour la construction du complexe polyvalent, le Conseil Municipal :

- approuve le montant des marchés qui s'élève à la somme de 3.171.692,55 Fr Hors taxes.
s'est abstenu : M. PICOTIN

D'autre part, le conseil donne également son accord pour le règlement de deux factures complémentaires concernant l'étude de chauffage réalisée par la Maison COLLET ainsi que la réalisation de la maquette du complexe polyvalent par M. Denis FOUGEROUSE.

Le Conseil a également :

- désigné Mme CHAVAND comme déléguée du Conseil pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Association Intercommunale de Maisons d'Accueil et de Foyers-logements pour personnes âgées,

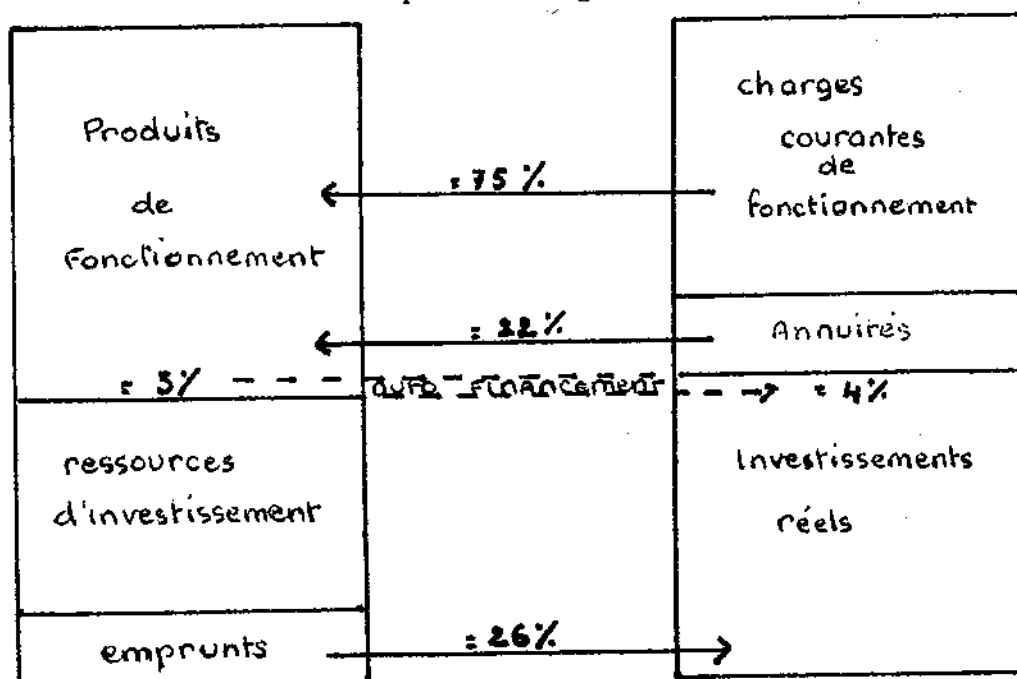
- décidé de solliciter une subvention du département pour des travaux d'aménagement d'un W.C. intérieur à l'école publique ainsi que la modification du palier de l'étage de l'appartement de l'instituteur, pour une meilleure isolation.

Il a aussi été décidé de l'achat de divers matériels dont une tondeuse, une débroussailleuse ainsi que d'un véhicule d'occasion pour remplacer la 2 CV devenue hors d'usage.

BUDGET PRIMITIF 1987

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1.975.664 F	2.211.452 F
Investissement	1.969.123 F	1.733.335 F
	3.944.787 F	3.944.787 F

Les équilibres généraux de ce budget



PETIT TABLEAU COMPARATIF DES FONCTIONS FISCALES

	moyenne nationale 1986	moyenne département. 1986	Pollionnay 1986	Pollionnay 1987
Taxe habitation	11,61 %	15,01 %	5,49 %	5,87 %
Foncier bâti	13,96 %	14,64 %	6,87 %	7,35 %
Foncier non bâti	37,12 %	30,39 %	36,41 %	38,95 %
Taxe professionnelle	12,91 %		8,46 %	9,05 %

UNE CROIX QUI FAIT PARLER D'ELLE

Nos chemins sont à bien des carrefours, ponctués de croix, symboles de notre spiritualité ancestrale. Communales ou privées, sur Pollionnay, elles sont au nombre de 18.

Ces calvaires, s'ils ne sont pas toujours d'une valeur artistique absolue n'en représentent pas moins une bonne partie de notre patrimoine que nous nous efforçons de sauvegarder autant qu'il est possible.

Parmi eux, il en est un dont beaucoup de nos concitoyens ignorent l'existence. C'est la Croix des Terres de la Luyre, dite la Croix Rouge, sur l'ancienne voie romaine, aux confins ouest de notre commune. Fer finement forgé, planté sur un cube de maçonnerie en pierres du pays.

Or, ces jours derniers, on nous signalait en Mairie que cette croix en fer forgé avait été tordue. Comment ? ... Par qui ? ... Mystère ! ... Nous en parlons et, tout de suite, de prévoir une restauration.

Une semaine s'écoule ... M. BOUCHARD soucieux des dégâts, se rend sur place afin de se rendre compte s'il n'est pas nécessaire de desceller la croix pour mieux la réparer. En arrivant, qu'elle ne fût pas sa surprise. La croix avait disparu. Elle s'était volatilisée. Ne restait plus sur place que le piedestal éventré, malheureux tas de pierres ...

Criant au vandalisme, nous nous disons que certains individus ont une conception bien à eux de l'expression "porter sa croix" et en appelant à la justice immanente, qu'ils ne l'emporteront sûrement pas en paradis !

En ce 2 Avril, M. le Maire dépêche notre Garde Champêtre sur les lieux afin de dresser procès-verbal de l'affaire ...

... faux miracle, ou vrai poisson d'avril ! Notre croix est de nouveau en place ! belle, droite, pimpante sous sa couche de minium ! ...

Tout est bien qui finit bien ... mais nous aimerions rencontrer l'auteur de ce branle-bas pour "voir" cette histoire par l'autre bout de la lorgnette ... et le remercier de son honnêteté.

Josette CHAVAND - Adjointe

DU NOUVEAU DANS LE COMMERCE LOCAL ...

Succédant à ses parents, M. Francis DEBAUNE cuisait notre pain depuis 1946. Après une si longue carrière de travail au service de la population, et si l'on considère les nuits de labeur, les semaines de vacances qu'ils n'ont pas prises, Mr et Mme DEBAUNE ont bien mérité de se reposer un peu. Nous leur souhaitons une longue retraite dans la quiétude et.... les grasses matinées...

Nous sommes heureux d'accueillir leurs successeurs : Mr et Mme DADER. Nous leur souhaitons la bienvenue dans le village où leur responsabilité sera engagée dans le devenir de l'économie locale. En effet, une bonne odeur de pain chaud, la vue d'un beau gâteau, la réputation d'un produit de qualité, rien de tel pour vous ouvrir l'appétit... et le porte-monnaie... les spécialistes du marketing le savent bien et ne manquent pas d'exploiter la filière.

Quant à notre épicerie qui a rouvert ses portes depuis maintenant un an, nul ne peut nier son utilité, pas plus que celle de notre Tabac-journaux.

Dynamisme, imagination, qualité des produits d'une part, prise de conscience civique de l'économie locale d'autre part et la boucle est bouclée... Nos commerçants ne vivront pas sans nous, pas de vie au village sans eux...

Enfin notre marché hebdomadaire s'enrichit; désormais le premier mercredi de chaque mois, nous pourrons nous vêtir et nous chausser. La maison THEVENON, chausseur, et la maison DARBON-SIMON, lingerie-bonnetterie nous proposeront leurs marchandises.

Vraiment qu'irions-nous chercher plus loin ? Nous trouvons de tout à Pollionnay !

en AVRIL 1986, nous avons publié la liste des artisans, commerçants et industriels assujettis à la taxe professionnelle sur POLLIONNAY. En 1987 il convient d'y ajouter :

- Entretien de jardins : PAILLERON René, le Revay - Tél. 78.48.10.59
travaux divers
- Peinture, plâtrerie : GERVAIS Gilbert
décoration Avenue Guerpillon Tél. 78.48.11.89

ASSISTANTES SOCIALES

Madame DOUCET, pour les assurés M.S.A. et Madame TEMPERE pour les assurés S.S. sont à votre disposition tous les lers mercredis du mois de 9 h à 11 h, Salle JOURDAN.

AVIS

RECENSEMENT MILITAIRE

Se présenter au secrétariat de mairie, pour le livret de famille des parents.

SECTION BIBLIOTHEQUE

Vendredi 23 Janvier, nous nous sommes retrouvés à vingt pour clore l'année 86 et envisager les perspectives de 1987.

J. Paul JASSERAND a fait le bilan moral de l'année : nous avons ouvert 5 h 30 par semaine en essayant d'adapter nos heures d'ouverture à la vie du village (marché, sortie de messe, jour du club...) Nous gardons les mêmes horaires :

- dimanche de 11 h à 12 h
- mercredi de 10 h à 11 h 30
- jeudi de 17 h 30 à 19 h

Ensuite nous avons fait le point sur les livres : la BCP nous prête environ 800 livres, renouvelés régulièrement. Nous avons acheté 45 ouvrages. Vous trouvez donc actuellement à votre disposition 1187 livres pour adultes et environ 650 pour enfants.

Côté finances nous avons consacré 1.557 Fr à l'achat de nouveautés. Le reste a servi à l'achat de matériel pour équiper et réparer les livres. Nous remercions la municipalité d'avoir augmenté sa subvention cette année et de nous avoir installé un éclairage extérieur.

Avec 87, nous débutons un prêt de cassettes, sur lesquelles sont enregistrés romans, conférences, etc. Nous aimerions aussi acheter un dictionnaire encyclopédique, mais notre budget n'étant pas suffisant, nous allons essayer de trouver des subventions afin de l'acquérir.

Dans le cadre de nos animations, nous vous proposerons du 4 au 17 AVRIL, par le biais d'un jeu d'affiches prêtées par la B.C.P. une réflexion sur "les jeunes du tiers monde, quel avenir ?". Ces affiches seront exposées dans les locaux de la bibliothèque et de la Maison de la Rencontre.

Parallèlement nous vous proposons une rencontre débat le vendredi 10 AVRIL à 20 h 30 à la salle paroissiale, où, par un montage diapos, Michel JASSERAND et ses camarades, après avoir passé un mois et demi chez les agriculteurs du NICARAGUA, nous feront partager leur découverte et connaître la vie profonde de ce pays.

Enfin, nous acceptons volontiers les dons de livres et de cassettes et nous accueillons avec plaisir toutes personnes qui se proposeraient pour tenir quelques permanences.

Merci d'avance.

SECTION FOOT

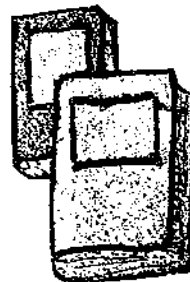
Samedi 11 AVRIL 1987

Soirée du FOOT

"POTEE CAMPAGNARDE"



Réservez votre soirée !



SECTION MAISON DE LA RENCONTRE

Que se passe-t-il à la maison de la Rencontre ?

- les élèves des cours d'anglais et d'allemand progressent de samedi en samedi.
- toutes les 3 semaines, l'atelier bricolage apporte un peu de détente à ses participants. Avis aux amateurs de :
 - . peinture sur soie et tissus,
 - . bois, vannerie,
 - . peinture ...

Pourquoi ne pas venir en profiter ?

- en projet : une sortie le 10 MAI dans les Monts du Lyonnais, avec au programme :
 - + visite de l'ancienne église fortifiée et de la vieille ville de ST SYMPHORIEN SUR COISE, repas, promenade dans les Monts du Lyonnais,
 - + visite du Musée du Chapeau à CHAZELLES

Renseignements et inscriptions en temps utile.

- FOIRE : nous projetons de faire une exposition sur le thème des mariages, de nos arrières grands parents à nos jours. Nous ferons appel à vous pour trouver photos, bouquets de mariées, vêtements, pièces de trousseau, menus, anecdotes, coutumes, etc...

Si vous possédez ces trésors, dites-le nous aux dimanches café ... le 1er dimanche du mois de 11 h à 12 h - Merci.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Un public assez nombreux assistait au concert de Mr RESSICAUD le 7 FEVRIER. Ce fût un agréable moment au cours duquel Mr RESSICAUD a su nous faire partager sa passion pour la musique.

A cette occasion, nous tenons à remercier le Restaurant "LE BACCHUS" pour sa participation.

Assemblée Générale : elle a eu lieu le 16 MARS. Nous regrettons que tous les parents n'aient pas pu se déplacer.

Composition du nouveau bureau :

- Président : Jean-Michel PRADEL
- Vice- président : Marcel CHAVAND
- Secrétaire : Mathilde RABAUD
- Trésorière : Marguerite CELLIER



ASSOCIATION DES FAMILLES

l'Assemblée Générale de l'Association des familles de POLLIONNAY s'est tenue le 19 FEVRIER. Au cours de celle-ci a eu lieu l'élection du nouveau Conseil d'Administration. A son tour celui-ci a élu son bureau qui se compose ainsi :

- Président : Michel CELLIER
- Vice-Président : Hervé de ROUVILLE
- Secrétaire : Janine HUBNER
- Secrétaire adjointe : Josette CHAVAND
- Trésorière : Mathilde RABAUD
- Trésorière adjointe : Monique RIVOIRE

LIVRES : en accord avec l'Equipe de la bibliothèque que nous remercions vivement, nous mettons à votre disposition à la Bibliothèque municipale des livres très intéressants :

- "L'enfant du miroir" de Françoise DOLTO et Juan David NASIO
- "Conséquences d'une loi - avortement AN II"- Pr J.H. SOUTOUL
- "Transmettre l'amour" - une éducation à l'écoute de l'enfant - P. LEMOINE
- "je l'ai trouvé au bout du monde" (sur l'adoption) Dominique GRANGE
- "Chers enfants" - Christiane COLLANGE
- "amour sans carré blanc" - Drs G. et Th. BERGERON et Fr. NICOLAS
- "le SIDA" - ce que tous les parents doivent savoir - de Florence Rémy et Fabrice BARDECHE

REPAS DES ANCIENS : avec le concours de la Mairie, le repas des anciens, organisé par l'ASSOCIATION des FAMILLES, aura lieu le :

- dimanche 17 MAI

(et non le 3 MAI, comme indiqué sur le bulletin municipal en début d'année). Retenez cette date.

Autres dates à retenir également :

- le 31 MAI nous fêterons les mamans
- le 21 JUIN nous fêterons les 40 ans de l'Association des familles de Pollionnay et
- le 28 JUIN aura lieu la randonnée pédestre.

CLASSES EN 7

La grande fête des classes en 7 se déroulera le 26 AVRIL 1987.

Au programme :

- 10 h : grand messe solennelle animée par les classards avec le concours des cliques de POLLIONNAY et BRINDAS
- 11 h : grand défilé avec les mêmes cliques
- 11 h 30 : remise du drapeau aux classes en 8 et vin d'honneur
- 12 h 30 : banquet à la salle paroissiale après-midi dansant

S'il y a sur la commune, de nouveaux arrivants conscrits que nous n'aurions pas contactés, qu'ils se fassent connaître auprès de notre Président M. Gilles POCCACHARD au 78.48.13.14. Nous serons très heureux de les accueillir pour cette fête qui clôturera notre année d'animation et ce sera pour eux l'occasion de faire connaissance avec le village.

CLASSES EN 8

Ca y est !

Nous sommes prêts à "chasser" les 7, et sous la houlette de notre président récemment élu, Monsieur FAHY, nous sommes prêts également à prendre la relève et essayer d'animer le village de notre mieux.

Nous savons que les classards sont partout bien reçus et nous pourrons le vérifier la nuit du 30 Avril au 1er Mai. Merci d'avance à la population de son chaleureux accueil.

Nous vous donnerons notre programme dans le prochain bulletin. Mais d'ores et déjà nous vous remercions de nous faire savoir avant le 15 AVRIL si votre enfant est né en 1978 et s'il veut participer à nos fêtes.

Et... rendez -vous le 26 AVRIL avec notre balai...



notre prochain bulletin paraîtra début JUILLET.

Attention !

Faites parvenir vos articles avant le 10 JUIN 1987
dernier délai à Commission information
Mairie de Pollionnay

ORIENTATION PROFESSIONNELLE - FORMATION

Jeunes en recherche d'emploi, nous rappelons qu'un important dossier contenant de multiples adresses de stages d'orientation, de réinsertion ou de formation, est à votre disposition en mairie.

Vous pouvez le consulter aux heures d'ouverture du secrétariat.

Elle est un peu dolente, la grosse poule noire, et triste de voir, jour après jour, disparaître du nid l'oeuf frais pondu. N'aura-t-elle jamais sa petite famille ?

La fermière décide alors de faire quelque chose pour elle. "Rapporte-moi donc de la foire quelques jolis poussins, dit-elle à son frère".

Celui-ci revient avec 51 poussins (un lot de 50 + un en prime) bien pépnants, bien remuants, la perle noire de l'oeil brillante à souhait. Et voilà NINI, la fermière, qui s'en va présenter à sa poule cette belle famille à adopter. Famille nombreuse s'il en est ! Eh bien, la brave cocotte n'hésite pas. Visiblement heureuse, gloussant de joie, elle rassemble tout ce petit monde sous ses ailes. Elle se gonfle, se gonfle, tout tient. Pas une tête ne dépasse du tiède abri.

Bien au chaud dans un coin de l'étable, elle va assumer son rôle, prendre soin de tous et de chacun, offrant le touchant spectacle d'une attention, d'un dévouement, de tous les instants. Toutes ces petites boules jaunes s'agitent autour d'elle ou se blotissent au chaud.

L'expérience a bien réussi.

Mais lorsque NINI, quelques jours plus tard, offre dix-huit poussins à une autre poule, celle-ci refuse tout net. Qu'à cela ne tienne ! un peu plus, un peu moins ! ils vont rejoindre la grande famille de la poule noire qui, elle, les accepte.

Soixante-huit enfants ! Qui dit mieux ?

Et quelle agitation dans l'étable ! Car en grandissant, ils s'enhardissent et, pour se réchauffer les pattes, n'hésitent pas à se percher sur le dos de la petite génisse noire couchée dans un coin. Elle aussi les a adoptés.

Cette fabuleuse famille se porte bien. C'est sur la petite place de LARNY, dans le chemin, que mère poule promène maintenant fièrement sa progéniture. Alors, si vous passez par là en voiture, n'allez pas trop vite ! Laissez-leur le temps de dégager le passage ...

(histoire racontée par
Mme VUILLERMIN, à qui
nous souhaitons un
prompt rétablissement.)

